



HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)

Mieux la faire connaître pour mieux soigner

146 000 PATIENTS HOSPITALISÉS
À DOMICILE EN 2020

286 ÉTABLISSEMENTS D'HAD

EN 3 MOTS-CLÉS

➤ **COORDINATION**
des soins complexes

➤ **ADAPTATION**
de l'offre aux besoins des patients
et des résidents

➤ **SUBSTITUTION**
à l'hospitalisation classique



L'HAD présente de réels bénéfices pour les patients et leur entourage mais aussi de vraies opportunités de carrière pour les professionnels. C'est pourquoi elle connaît ces dernières années une dynamique d'activité croissante, avec une hausse de 52% du nombre de journées recensées depuis 2013.

Pour autant, un long chemin reste à parcourir pour lui donner toute sa place, en raison notamment d'une méconnaissance par les prescripteurs des modes de prise en charge et du recours trop systématique à l'hébergement en établissement.

➤ Des opportunités pour accélérer le développement de l'HAD

- l'évolution de l'hospitalisation conventionnelle par l'essor de l'ambulatoire
- l'aspiration des populations âgées à être maintenues à leur domicile
- la mobilisation déterminante des équipes durant la crise sanitaire qui a positionné l'HAD comme une alternative à part entière et un soutien aux EHPAD pour le suivi de situations complexes



➤ Un levier fédérateur : la feuille de route nationale 2021-2026

OBJECTIF

Recenser les actions concrètes à mener pour développer l'HAD en associant l'ensemble des acteurs concernés et y concentrer les ressources disponibles

Feuille de route nationale 2021-2026 : une démarche fédérative

La feuille de route a été construite dans le cadre d'un groupe de travail associant dès avril 2021 le ministère à l'assurance maladie, aux ARS, aux fédérations hospitalières, aux conseils nationaux des professionnels, à l'UNPS et à France Assos Santé

7 AXES OPÉRATIONNELS

Axe 1 | améliorer la connaissance de l'HAD et son attractivité

- favoriser l'attractivité des stages en hospitalisation à domicile
- développer la communication auprès des prescripteurs

Axe 2 | renforcer la place de l'HAD dans l'organisation territoriale des soins

- encourager le recours à l'HAD en période de tension hospitalière
- développer l'évaluation HAD à 48H après l'admission en hospitalisation conventionnelle
- intégrer l'HAD aux organisations de coordination des parcours ville/hôpital

Axe 3 | développer l'articulation entre l'HAD et le secteur social et médico-social et renforcer son rôle dans les parcours des personnes âgées, handicapées et précaires

- simplifier les règles d'interventions en structure sociale et médico-sociale et en HAD / SSIAD
- développer la coopération HAD / EHPAD

Axe 4 | renforcer la qualité et la pertinence des prises en charge

- développer les conventions entre l'HAD et les pharmacies, hospitalières ou de ville
- adapter le circuit du médicament aux spécificités du domicile
- améliorer l'accès au dossier patient pour les intervenants

Axe 5 | faire de la e-santé et du numérique un levier de la diversification des prises en charge


- faciliter l'atteinte de la maturité numérique par les structures et l'interopérabilité de leurs systèmes d'information
- développer la télésanté

Axe 6 | permettre au patient et à ses aidants d'être acteurs dans le parcours en HAD

- améliorer la prise en compte de l'expertise du patient et de ses aidants et permettre l'identification précoce des solutions de répit
- développer l'éducation thérapeutique et l'auto-administration des médicaments

Axe 7 | développer la recherche et l'innovation en HAD

- mobiliser l'HAD pour initier ou contribuer à des projets de recherche dans le champ du domicile



« HAD : une feuille de route pour 2021 - 2026 » à retrouver bientôt sur le site du ministère

La grande efficacité de notre organisation, c'est la complémentarité : nous travaillons avec les professionnels de santé libéraux du territoire et les SSIAD pour les soins directs, et nous avons des partenariats avec des EHPAD. Les acteurs nous font confiance parce qu'ils apprécient cette manière de travailler.

Eric, directeur d'HAD

